



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2025

COMMUNE DE MIEUSSY

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2025 présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007 (**RPQS rédigé par la CCMG et présenté aux élus de la CCMG suite au transfert de compétence au 1er janvier 2026**)

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr , rubrique « l'Observatoire »

Table des matières

CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE.....	2
1. LE TERRITOIRE DESSERVI	2
2. GESTION DES ABONNÉS	2
2.1 NOMBRE D'ABONNES	2
2.2 REGLEMENT D'ASSAINISSEMENT	2
2.3 ARRETES ET CONVENTIONS SPECIFIQUES DE DEVERSEMENT	2
CHAPITRE II : RESEAUX.....	3
3. CARACTÉRISTIQUES DES RÉSEAUX	3
4. INTERVENTIONS 2025	3
4.1 TRAVAUX NEUFS	3
4.2 ENTRETIEN / MAINTENANCE	4
5. ETUDES GENERALES ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS RELATIFS AU SYSTEME DE COLLECTE	4
CHAPITRE IV : INDICATEURS FINANCIERS	5
6. MODALITES DE TARIFICATION	5
7. FACTURE D'ASSAINISSEMENT TYPE	5
8. PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	6
9. TARIFS ANNEXES.....	6
10. RECETTES	6
11. EXTRAITS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025	6
12. STRUCTURE DE LA DETTE	10
CHAPITRE V : INDICATEURS DE PERFORMANCE	11
13. TAUX DE DESSERTE PAR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT [P201.1].....	11
14. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX [P202.2B]	11
15. CONFORMITE DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS [P203.3].....	12
16. TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS	14

CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

1. LE TERRITOIRE DESSERVI

En 2025, la commune de Mieussy était compétente en matière d'assainissement (collecte uniquement). La compétence traitement étant assurée par le Syndicat des Déchets de l'Eau et de la VALorisation (SYDEVAL). Le service assainissement était exploité en régie par le service eau assainissement de la commune.

Depuis le 1er janvier 2026, la compétence assainissement a été transférée à la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG). Au 1er janvier 2026, la CCMG est substituée de plein droit à la commune de Mieussy au sein du SYDEVAL.

2. GESTION DES ABONNÉS

2.1 NOMBRE D'ABONNES

Le service public d'assainissement collectif dessert **463 abonnés** au 31/12/2025 (dont 38 sur le réseau d'eau potable de l'ASA de Messy)°:

Evolution des abonnés Assainissement			
Commune	2023	2024	2025
Mieussy	-	-	463

Le nombre d'unités logements est le suivant :

Nombre d'unités logements par commune				
Commune	2022	2023	2024	2025
Mieussy	-	-	-	691

2.2 REGLEMENT D'ASSAINISSEMENT

Le règlement du service communal d'assainissement a été validé par délibération de la commune de Mieussy le 13 avril 2013.

Il définit les conditions de réalisation des ouvrages de raccordement au réseau d'assainissement, les relations entre l'exploitant et l'abonné du service et les obligations de la collectivité et des usagers en matière de déclaration d'investissement, d'entretien et de contrôle des équipements concernés.

2.3 ARRETES ET CONVENTIONS SPECIFIQUES DE DEVERSEMENT

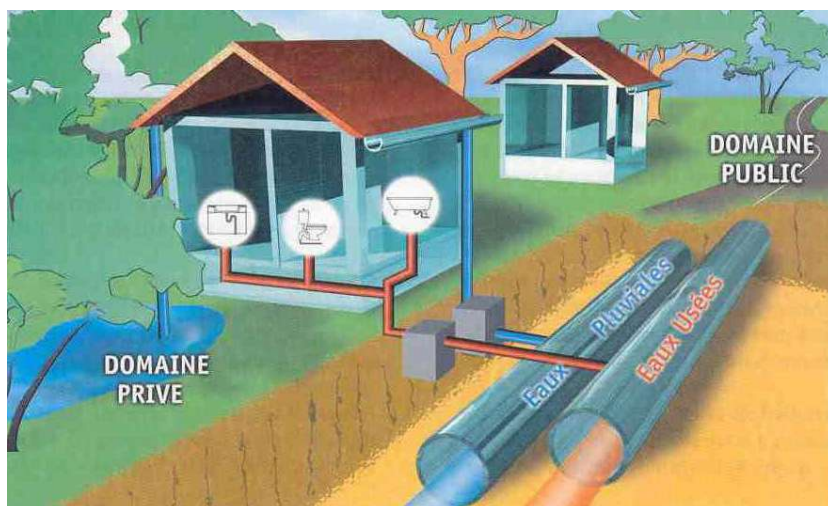
Une convention spécifique de déversement et un arrêté d'autorisation de déversement ont été délivrés pour la fruitière des Hauts Fleury par la commune en 2021.

La fruitière était hors service en 2025.

CHAPITRE II : RESEAUX

3. CARACTÉRISTIQUES DES RÉSEAUX

Le réseau de collecte récupère toutes les eaux usées domestiques, à l'exception des eaux pluviales. Sont donc concernées les eaux de cuisine, de salle de bain, de WC, de machine à laver...



Certaines eaux industrielles (non-domestiques) peuvent faire l'objet d'une collecte par le réseau, mais après autorisation par le représentant de la collectivité. Ces eaux devront remplir des critères permettant d'assurer le bon fonctionnement des stations d'épuration.

En revanche, il est formellement interdit de rejeter dans les collecteurs d'eaux usées les eaux pluviales, de ruissellement, de source, de drainage ou de fossé. Les volumes sont disproportionnés par rapport aux eaux usées, et entraînent des dysfonctionnements en station d'épuration.

Les eaux usées de la commune de Mieussy sont traitées à la station d'épuration de Marignier exploitée par SUEZ dans le cadre d'un contrat d'exploitation pour le SYDEVAL.

La commune gère **19.579 kilomètres** de réseaux de collecte et/ou transfert (hors branchements) et 1 poste de refoulement/relèvement.

Inventaire des installations de relevage	
Commune	Site
MIEUSSY	PR du Giffre

Il n'y a pas de rejet au milieu naturel (déversoirs d'orage DO) sur le réseau de la commune de Mieussy.

4. INTERVENTIONS 2025

4.1 TRAVAUX NEUFS

Les investissements (études et travaux) réalisés en 2025 par la commune de Mieussy sont présentés ci-dessous :

Nature des études et travaux (extension/renouvellement/dévoiemnt)	Adresse	Commune	Linéaire concerné
Extension	Hameau de Chalon	Mieussy	700 ml

Le taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte d'eaux usées (pourcentage de renouvellement moyen annuel, calculé sur les 5 dernières années, du réseau d'assainissement collectif par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements) est de **0.86%**.

4.2 ENTRETIEN / MAINTENANCE

2 contrôles de raccordements ont été réalisés (test à l'eau uniquement) : conformes.

Nettoyage du poste de refoulement et révision des pompes de refoulement.

Pas de curage préventif du réseau en 2025.

5. ETUDES GENERALES ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS RELATIFS AU SYSTEME DE COLLECTE

Commune	Année du dernier schéma directeur d'assainissement	Année de la dernière étude diagnostic	Date du zonage Eaux usées	Date du zonage Eaux pluviales	Date d'annexion du zonage EU et EP au PLU
MIEUSSY	2025 Schéma Directeur Assainissement à l'échelle du SYDEVAL (STEP + réseaux intercommunaux)	-	2011	-	2013

CHAPITRE IV : INDICATEURS FINANCIERS

6. MODALITES DE TARIFICATION

La facture d'eau comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné et une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2025 sont ceux fixés par délibérations du 27 juillet 2023.

Les tarifs applicables aux 01/01/2026 sont ceux fixés par délibérations CCMG du 7 janvier 2026 (transfert de la compétence assainissement à la CCMG le 1er janvier 2026).

Commune	Tarifs	Au 01/01/2025	Au 01/01/2026
Part de la collectivité			
Mieussy	Part fixe (€ HT/an)	21.28	21.28
	Part proportionnelle (€ HT/m ³)	2.34	2.34
Taxes et redevances			
Taux de TVA		10 %	10 %
Contre-valeur redevance performance assainissement		0.01 €/m ³	0,0306 €/m ³

7. FACTURE D'ASSAINISSEMENT TYPE

Les tarifs applicables au 01/01/2025 et au 01/01/2026 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont de :

- 2.78 € TTC/m³ au 01/01/2025
- 2.80 € TTC/m³ au 01/01/2026

Pour les particuliers, en 2025, 1 facture par an est émise en septembre sur la consommation de juin n-1 à juin n.

Les tarifs applicables au 01/01/2025 et au 01/01/2026 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2025 en €	Au 01/01/2026 en €	Variation en % N/N-1
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	21.28	21.28	0 %
Part proportionnelle	280.8	280.8	0 %
Montant HT de la facture de 120 m3 revenant à la collectivité	302.08	302.08	0 %
Taxes et redevances			
Redevance performance assainissement (Agence de l'Eau)	1.20	3.672	206 %
TVA	30.328	30.57	0.79 %
Montant des taxes et redevances pour 120 m³	17.88	20.482	14.55 %
Total TTC	333.608	336.322	0.81 %
Prix TTC au m³	2.78	2.80	0.71 %

Les volumes facturés au titre de l'année 2025 sont de 38 657 m³/an.

8. PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La commune de Mieussy a révisé, par délibération n°2019-16-05/20 du 16 mai 2019, les tarifs de la PFAC.

9. TARIFS ANNEXES

Pas de tarifs spécifiques assainissement en 2025.

10. RECETTES

Recettes de la collectivité :

	Exercice 2024	Exercice 2025
<i>Recettes de facturation (redevance assainissement)</i>	123 622.98 €	106 610,35 €
<i>PFAC</i>	0	44 262,22 €
Total des recettes	123 622.98 €	150 872.57 €

11. EXTRAITS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

COMPTE ADMINISTRATIF 2025	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	635 199.61 €
Recettes	663 180.04 €
Résultat de fonctionnement reporté	11 552.30 €
Résultat de clôture de fonctionnement	27 980.43 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	566 449.02 €
Recettes	1 185 521.08 €
Résultats d'investissement reporté	-319 509.13 €
Résultat de clôture d'investissement	619 072.06 €
EXCEDENT DE CLOTURE FINAL	339 095.66 €

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DM-RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	150 400,00	129 118,78	0,00	0,00	21 281,22
012	Charges de personnel, frais assimilés	100 000,00	96 222,90	0,00	0,00	3 777,10
014	Atténuations de produits	47 000,00	41 347,00	0,00	0,00	5 653,00
65	Autres charges de gestion courante	158 000,00	144 733,74	0,00	0,00	13 266,26
Total des dépenses de gestion courante		455 400,00	411 422,42	0,00	0,00	43 977,58
66	Charges financières	39 000,00	36 237,35	0,00	0,00	2 762,65
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	614,46	0,00	0,00	2 385,54
68	Dotations aux provisions et dépréciations(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		497 400,00	448 274,23	0,00	0,00	49 125,77
023	Virement à la section d'investissement	652,30				
042	Opérat* ordre transfert entre sections	272 500,00	186 925,38			85 574,62
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		273 152,30	186 925,38			86 226,92
TOTAL		770 552,30	635 199,61	0,00	0,00	135 352,69
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DM-RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	701 500,00	657 815,26	0,00	0,00	43 684,74
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Total des recettes de gestion courante		702 500,00	657 815,26	0,00	0,00	44 684,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 500,00	5 364,78	0,00	0,00	-1 864,78
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		706 000,00	663 180,04	0,00	0,00	42 819,96
042	Opérat* ordre transfert entre sections	53 000,00	0,00			53 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		53 000,00	0,00			53 000,00
TOTAL		759 000,00	663 180,04	0,00	0,00	95 819,96
Pour information		11 552,30				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00
21	Immobilisations corporelles	108 683,02	22 040,95	0,00	86 642,07
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 339 526,26	345 043,10	0,00	994 483,16
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 513 209,28	367 084,05	0,00	1 146 125,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 032,00	10 031,04	0,00	0,96
16	Emprunts et dettes assimilées	220 099,00	189 333,93	0,00	30 765,07
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	28 100,00			
	Total des dépenses financières	258 231,00	199 364,97	0,00	58 866,03
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 771 440,28	566 449,02	0,00	1 204 991,26
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	53 000,00	0,00		53 000,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	53 000,00	0,00		53 000,00
	TOTAL	1 824 440,28	566 449,02	0,00	1 257 991,26
	Pour information	319 509,13			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	515 624,00	343 424,00	0,00	172 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 006 732,00	306 732,20	0,00	699 999,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 131,00	20 129,39	0,00	1,61
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 542 487,00	670 285,59	0,00	872 201,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	328 310,11	328 310,11	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	328 310,11	328 310,11	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 870 797,11	998 595,70	0,00	872 201,41
021	Virement de la section d'exploitation (2)	652,30			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	272 500,00	185 925,38		85 574,62
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	273 152,30	186 925,38		86 226,92
	TOTAL	2 143 949,41	1 185 521,08	0,00	958 428,33

12. *STRUCTURE DE LA DETTE*

Au 31 décembre 2025, la dette du budget eau potable/assainissement de la commune de Mieussy s'élève à 703 728.64 € (887 854.11€ au 31/12/2024).

CHAPITRE V : INDICATEURS DE PERFORMANCE

13. TAUX DE DESSERTE PAR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT [P201.1]

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Commune	Nb abonnés eau potable (A)	Nb abonnés assainissement collectif (B)	Taux de raccordement (B)/(A)
MIEUSSY	1 260	463	36%

Pour l'exercice 2025, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est d'environ 36%.

14. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX [P202.2B]

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	Nombre de points	Valeur	Points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	13
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		82%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	70%	12
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	70.4%	12
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	0
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Oui	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	0
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	102

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées pour l'année 2025 est de **102** (10 en 2024).

15. CONFORMITE DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS [P203.3]

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

Cet indicateur permet d'évaluer la conformité du réseau de collecte d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j en 2025	Conformité 2023	Conformité 2024	Conformité 2025
STEP	2 134*	100	100	100

*en entrée de la STEP de Maignier

16. TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS

		Exercice 2024	Exercice 2025
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	2 587	2 592
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	1	2
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ [€/m³]	2.78 (01/01/25)	2.80 (01/01/26)
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	-	36%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	10	102
P253.2	Renouvellement des réseaux de collecte d'eaux usées	-	0.86 %
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0	0.1361